

L'Association « Comité Poitevin pour l'Education et l'Accompagnement Spécialisés »

recrute pour son établissement l'IME Pierre Garnier,

situé à Mignaloux-Beauvoir (86), commune limitrophe de Poitiers :

Un(e) Psychomotricien(ne) en CDI à mi-temps à partir du 29/08/2024

Profil: Diplôme d'Etat de psychomotricien - Débutant accepté

Rémunération selon la Convention Collective du 15 mars 1966 + indemnité SEGUR

Missions:

Vous intervenez dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire constituée d'autres professionnels paramédicaux (psychomotriciens, orthophoniste, infirmière, psychologues) et de professionnels éducatifs sous la responsabilité des cheffes de service éducatif de la SEES et de la SIPFP:

- Etablir une observation ou un bilan psychomoteur de l'enfant et un projet thérapeutique adapté aux difficultés observées.
- Assurer les prises en charge (individuelles voire collectives) à l'aide de techniques diverses.
- Articuler l'action rééducative en lien avec le travail pluridisciplinaire.
- Participer à l'élaboration du projet individualisé ainsi qu'aux projets et écrits institutionnels.
- Analyser et partager les informations nécessaires à la compréhension des situations avec l'équipe, les partenaires et les familles.
- Participer aux réunions de projet et institutionnelles.
- Réaliser les écrits professionnels attendus liés à la fonction.

L'établissement :

L'IME Pierre Garnier accueille des enfants âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap (handicap psychique et handicap intellectuel léger & moyen). Les jeunes accueillis peuvent avoir des troubles associés (troubles de comportement, psychiatriques et relationnels).

L'établissement comprend deux services : la section d'éducation et d'enseignement spécialisés (SEES) pour les enfants de 6 à 14 ans et la section d'initiation et de première formation professionnels (SIPFP) pour les enfants de 14 à 20 ans. Ces services visent l'insertion sociale et préprofessionnelle en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire chargée de faire vivre le projet personnalisé de chaque jeune.

En tant qu'employeur nous veillons au développement des compétences des salariés : formations individuelles à l'initiative des salariés, mais aussi organisation de formations collectives de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Organisation:

- Jours de travail en semaine, à négocier en entretien.
- Congés basés sur les vacances scolaires.

Avantages:

- Prise en charge des transports en commun à 75% de l'abonnement, mutuelle obligatoire prise en charge à 50%
- CSE avec œuvres sociales (chèques vacances, participation aux frais de garde, enveloppe du CSE pour achats culturels ...)



CV et lettre de motivation à adresser à la Responsable des Ressources Humaines, Sophie Cornilleau, par mail : recrutement@cpeas.fr